



LE CANNET
CÔTE D'AZUR

Le Cannet, le 20 AOUT 2018

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
Monsieur le Préfet
Direction Départementale des Territoires et de la Mer
des Alpes-Maritimes
CADAM
147 Bd du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

D-SG - 201804577

Lettre recommandée avec AR n° 1A 147 040 8038 1

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Le Maire de la Ville de Le Cannet certifie que l'arrêté préfectoral n° 2018-017 du 11 mai 2018 portant modification de l'arrêté préfectoral du 05 décembre 2017 prescrivant le plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations de la commune de Le Cannet a bien été mis en affichage à l'Hôtel de Ville du 28 mai 2018 au 28 juillet 2018.

LE MAIRE,



Yves PIGRENET.